

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2016

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité, concernant :

FINANCES

- Participation à hauteur de 500€ pour l'association Saint Roch en vue des travaux de la porte de l'église.
- Attribution de 170€ à l'association THIEO.
- Des aides financières sont attribuées par l'état aux communes via les EPCI en faveur des territoires ruraux, mise en place d'un contrat de ruralité et demande de subvention « Ambition Région ».
- Une demande de subvention sera adressée au SMND pour l'installation de conteneurs enterrés à l'entrée du lotissement du bourg.
- Lancement d'une consultation pour le renouvellement des contrats d'assurance.

PLAN LOCAL D'URBANISME

- La commune de Diémoz doit réaliser une cartographie des aléas naturels sur son territoire en repérant les points de débordement des ruisseaux sur la commune.
Ce document sera ajouté au dossier du PLU. La mise à l'enquête publique sera effectuée prochainement.

COMPTE RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE

La CCCND doit modifier ses statuts concernant :

- L'extension des compétences communautaires pour la « reprise des activités du syndicat intercommunal du collège Jacques Prévert D'Heyrieux »
- L'inscription des transferts automatiques de compétences, la réécriture et le reclassement des compétences fixés par la loi NOTRe.

DIVERS

- Monsieur le Maire rappelle que la rentrée des élèves a eu lieu le 03/01/2017 dernier, dans les nouveaux locaux de l'école maternelle.
- La réunion initialement prévue avec ALTFER a été décalée du fait des échéances électorales programmées sur l'année 2017. (CFAL)

PERSONNEL COMMUNAL

- Suite à une procédure disciplinaire et après avis du conseil de discipline Mme BOUCHARD Patricia, adjoint administratif, a été révoquée de ses fonctions.